



Sofitech vous accompagne dans vos projets d'innovation

Le Prêt Innov & Plus, à taux bonifié, avec la participation de Sofitech et de la Banque Européenne d'Investissement

INNOV & PLUS est un prêt pouvant aller jusqu'à 7,5 millions d'euros pour financer les innovations industrielles. Des innovations concrètes qui concourent au développement commercial de l'entreprise.

Qu'est-ce qu'Innov & Plus ? Il s'agit d'une enveloppe pour financer les innovations industrielles en 2016 et 2017. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une convention signée par la BPCE avec le FEI (Fonds européen d'investissement) qui garantit 50 % des montants prêtés. Sofitech apporte une garantie supplémentaire de 25 %. Pour une banque, financer l'innovation, par nature immatérielle et sans aucune valeur de revente, apparaît souvent comme risqué : cela revient à faire confiance à la création de valeur ajoutée par l'entreprise. En limitant le risque, la garantie du FEI et de Sofitech ont permis de lancer ce programme sur deux ans.

Quelles sont les entreprises concernées ? Les entreprises de 10 à 500 salariés. Le montant des prêts oscille entre 25 000 et 7,5 millions d'euros pour une durée de 2 à 7 ans. Pour permettre à l'entreprise de générer du chiffre d'affaires avant de commencer à rembourser le prêt, il est possible d'obtenir une franchise de remboursement du capital jusqu'à 24 mois. Innov & Plus peut venir en complément d'un prêt participatif Croissance PMI qui finance les investissements stratégiques.

Pourquoi financer l'innovation industrielle ? Dans une période où le niveau des investissements reste faible, nous souhaitons accompagner notre clientèle industrielle dans la création de valeur ajoutée. L'innovation permet d'augmenter sa valeur ajoutée.

Qu'est-ce qui est considéré comme une innovation industrielle ? C'est la vraie question. La technologie ne représente que 19 % des innovations en France. Un tiers concerne l'organisation, les méthodes de travail ou le process ; un autre tiers relève de l'intégration d'une innovation provenant d'un tiers ; le reste porte sur les aspects commerciaux ou marketing.



Nous ciblons les innovations concrètes qui ne sont pas d'une simple amélioration. Par exemple, acheter une nouvelle machine ou se contenter d'un simple habillage marketing ne constitue pas une innovation. Il faut que l'entreprise démontre en quoi son projet change substantiellement le produit, le process ou la commercialisation.

Concrètement, comment un industriel peut-il accéder à Innov & Plus ? Il lui suffit de se connecter sur le site Internet innovetplus.credit-cooperatif.coop, notre banque partenaire. En quelques phrases, il décrit son innovation. Cela génère un mail sur une boîte de réception ouverte chaque jour et qui permet le dialogue avec les 73 agences du Crédit Coopératif qui couvrent le territoire.

L'agence concernée s'assure qu'il s'agit bien d'un projet innovant. Elle peut demander des précisions en réclamant tout support qui permette de mieux le comprendre. Sans oublier le budget et le plan de financement qui doivent démontrer en quoi le projet concourt au développement commercial de l'entreprise. A partir de ces éléments, il est retenu ou non, avec l'accord de Sofitech, le FEI se réservant le droit de vérifier sa qualité innovante.

Contact Sofitech :
Janine SERGI
39-41 rue Louis Blanc
92400 Courbevoie
Tél. : 01 47 17 67 50
Fax : 01 47 17 67 55
j.sergi@fimeca.org

Site web : www.sofitech.pro